

45



Journal

(non révisé)

Assemblée législative

Nouveau-Brunswick

L'hon. Herménégilde Chiasson,
lieutenant-gouverneur

Présidence : l'hon. Roy Boudreau

le mercredi 16 mai 2008

Deuxième session de la 56^e législature
Fredericton (Nouveau-Brunswick)

le mercredi 16 mai 2008

10 h

Prière.

M. MacDonald (York-Nord) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition de gens de Millville et des environs, qui exhortent le gouvernement à réparer leurs routes. (Pétition 20.)

À la fin des questions orales, l'hon. M. Lamrock invoque le Règlement ; il soutient que M^{me} Blaney a posé des questions ayant trait à des renseignements personnels qui ne peuvent être communiqués. En outre, l'hon. M. Lamrock soutient que M^{me} Blaney a induit la Chambre en erreur lorsqu'elle a avancé des hypothèses sur la cause du décès d'un particulier. M. Harrison intervient au sujet du rappel au Règlement. Le président demande aux parlementaires de se montrer prudents lorsqu'ils parlent de personnes qui ne sont pas à la Chambre, surtout si la question concerne un organisme quasi judiciaire et a trait, par exemple, à une investigation d'un coroner.

Quant aux affirmations de l'hon. M. Lamrock, selon lesquelles M^{me} Blaney a induit la Chambre en erreur en avançant des hypothèses sur la cause du décès, le président de l'Assemblée statue que M^{me} Blaney exprimait son opinion et qu'il s'agit d'une divergence de vues.

Étant donné que l'affaire a été confiée à un coroner, le président demande aux parlementaires de se montrer prudents, compte tenu des circonstances.

M. Robichaud invoque le Règlement ; il soutient que l'hon. M. Doucet devrait retirer les propos au sujet d'un « manque de discipline ». Le président statue que le ministre a déjà retiré ses propos et que la question est réglée.

L'hon. M. Murphy, leader parlementaire du gouvernement, annonce que l'intention du gouvernement est que la Chambre se forme en Comité des subsides pour étudier les prévisions budgétaires du ministère de l'Environnement et du ministère du Développement social.

Il est unanimement convenu de modifier l'horaire, de continuer de siéger une fois venue l'heure de la pause du midi et de lever la séance à 15 h.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, se forme en Comité des subsides, sous la présidence de M. Kenny.

La séance, suspendue à 13 h 3, reprend à 13 h 13 sous la présidence de M. Fraser.

Après un certain laps de temps, le président de la Chambre reprend la présidence de séance. Le président du comité, M. Fraser, demande au président de la Chambre de revenir à la présentation des rapports de comités et fait rapport que le comité a accompli une partie du travail au sujet des questions dont il a été saisi, a adopté plusieurs crédits et demande à siéger de nouveau.

Le président de la Chambre, conformément à l'article 78.1 du Règlement, met aux voix la motion d'adoption du rapport, dont la Chambre est réputée être saisie; la motion est adoptée.

Voici les crédits dont il est fait rapport :

BUDGET PRINCIPAL, 2008-2009
COMPTE ORDINAIRE

	Votés (\$)
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT	
Haute direction	1 041 000
Gestion de l'environnement	7 279 000
Sciences et Planification	4 490 000
Moins : crédits législatifs	53 000
Votés	12 757 000

FONDS DE ROULEMENT
SOLDES MAXIMAUX

AVANCES DE FONDS DE ROULEMENT	
Environnement	20 000
AVANCES DE PETITE CAISSE	
Environnement	10 000

La Chambre adopte ces crédits.

La séance est levée à 15 h 6.

Conformément à l'article 39 du Règlement, les documents suivants, ayant été déposés au bureau du greffier, sont réputés avoir été déposés sur le bureau de la Chambre :

documents demandés dans l'avis de motion 70 (15 mai 2008).